

**Plan de développement  
Réseau des bibliothèques  
publiques francophones  
d'Uccle**

## Table des matières

A l'attention des lecteur.rice.s de ce plan .....	11
<b>LA COMMUNE D'UCCLE EN QUELQUES LIGNES .....</b>	<b>16</b>
<b>Géographie et population .....</b>	<b>17</b>
<b>Uccle en espaces verts .....</b>	<b>17</b>
<b>Un tissu institutionnel et associatif.....</b>	<b>17</b>
<b>PRIORITÉ 1. BRISER LES DISTANCES CULTURELLES ET SOCIALES .....</b>	<b>19</b>
<b>Introduction : une bibliothèque <i>urbi et orbi</i> .....</b>	<b>20</b>
<b>Objectif général 1. Renforcer la visibilité du réseau des bibliothèques...21</b>	
Action. Créer un nouveau portail internet.....	21
Action. Développer une nouvelle charte graphique .....	21
Action. Mise en place d'une nouvelle signalétique.....	22
Action. Réaliser un flyer et un signet communs aux bibliothèques francophones et néerlandophone.....	22
Action. Mise en place d'une newsletter via le portail Iguana .....	22
<b>Objectif général 2. Retisser les liens sociaux.....</b>	<b>22</b>
<b>Objectif opérationnel 2.1. Rencontrer un public éloigné et empêché.....</b>	<b>23</b>
Action. Développer le portage à domicile .....	23
Action. Travailler avec un public empêché au sein des maisons de retraites, le Centre MENA de la Croix-Rouge, l'I.R.S.A., .....	24
Action. Développer des collections pour adolescents en langue étrangère au sein des bibliothèques .....	24
Action. Créer une bibliothèque - ludothèque - médiathèque - Espace Public Numérique nomade .....	24
Action. Encourager l'alphabétisation .....	24
<b>Objectif opérationnel 2.2. Intensifier les liens avec les quartiers .....</b>	<b>25</b>
Action. Redéployer la bibliothèque du Homborch au sein de son quartier ....	25
Action. Participer à la vie du quartier.....	25
Action. Renforcement de l'activité "Lire dans les Parcs" .....	25
Action. Travailler avec le tissu associatif local.....	26
Action. École des devoirs .....	26
<b>Objectif opérationnel 2.3. Repenser la bibliothèque comme trait d'union avec         les évènements régionaux, nationaux et internationaux.....</b>	<b>26</b>

Action. Mettre en évidence les collections en fonction de l'actualité belge et internationale, tant au niveau du livre que de la société en règle générale .	26
Action. Participer aux différents évènements nationaux et internationaux afin de bénéficier des dernières avancées et réflexions en bibliothéconomie .....	27
<b>Objectif général 3. Favoriser l'autonomie des usager.ère.s en bibliothèques publiques .....</b>	<b>27</b>
Action. Rédiger un guide du lecteur .....	27
Action. Repenser la signalétique des bibliothèques .....	27
Action. Formation au nouveau portail et à l'utilisation du compte lecteur ...	28
Action. Créer une carte mentale.....	28
Action. Simplifier le langage de bibliothéconomie.....	28
Action. Intensifier la participation des bibliothèques aux programmes numériques de la Fédération Wallonie Bruxelles : Eureka et Lirtuel .....	28
<b>Objectif général 4. Poursuivre la promotion de la lecture pour le public</b>	<b>29</b>
<b>Objectif opérationnel 4.1.</b> Promotion de la lecture auprès de la petite enfance (0-3 ans).....	29
Action. Offrir un abonnement / livre aux nouveaux parents uclois / nouveaux résidents.....	29
Action. Réorienter les parents en difficulté vers des services adéquats.....	30
Action. Poursuivre les animations lors des consultations ONE.....	30
Action. Aménager des lieux pour que les tout-petits puissent s'installer avec leur parents pour consulter un album.....	30
Action. Participer à la Biennale Paul Hurtmans et Prix Versele .....	30
Action. Poursuivre les animations récurrentes menées au sein des trois bibliothèques pour les tout-petits.....	31
<b>Objectif opérationnel 4.2.</b> Promotion de la lecture auprès de l'ensemble du public primaire.....	31
Action. Création de malles pédagogiques en support pour le corps enseignant .....	31
Action. Promouvoir le jeu comme outil éducatif auprès des enseignants.....	31
Action. Création d'un fonds de livres tactiles.....	31
Action. Participer au Prix Atomium des enfants .....	32
Action. Participer à la Biennale Paul Hurtmans et Prix Versele .....	32
Action. Développer un espace de création artistique pour les enfants.....	32
<b>Objectif opérationnel 4.3.</b> Valoriser le travail d'artiste.....	33
Action. Organiser une exposition illustrateur.trice.....	33

Action. Réaliser des animations autour de l'exposition.....	33
<b>Objectif opérationnel 4.4. Promouvoir la lecture auprès de l'ensemble du public adolescent .....</b>	<b>33</b>
Action. Poursuivre et développer le club de lecture avec le Prix Farniente ...	33
Action. Club-Manga au Homborch .....	33
Action. Organisation d'un atelier d'initiation au manga (Centre et Phare)....	34
Action. Atelier d'écriture ado (12-15 ans - Phare).....	34
Action. Poursuivre l'accueil des classes en bibliothèque.....	34
Action. Formation à la recherche documentaire en bibliothèque.....	34
<b>PRIORITÉ 2. DES BIBLIOTHÈQUES INCLUSIVES .....</b>	<b>35</b>
<b>Objectif général 1. Vaincre la peur de la différence ; changer les représentations sociales .....</b>	<b>36</b>
Action. Former les bibliothécaires à la différence.....	36
<b>Objectif opérationnel 2.1. Faire face au handicap .....</b>	<b>37</b>
Action. Participer aux journées consacrées aux personnes porteuses d'un handicap.....	37
Action. Adapter les animations en mode inclusif.....	37
Action. Organiser des ateliers inclusifs donnés par des publics empêchés.....	37
<b>Objectif opérationnel 2.2. Lutter contre les stéréotypes.....</b>	<b>37</b>
Action. Poursuivre le projet « Les bibliothèques d'Uccle sont sympas dans leur genre ».....	37
Action. Création de valises de livres issus d'une sélection proposée aux puériculteur.rice.s, enseignant.e.s, animateur.rice.s .....	38
Action. Heures du conte incluant des lectures d'albums non-stéréotypés.....	38
Action. Porter une attention toute particulière aux supports ludiques véhiculant un aspect égalitaire aussi bien sur la forme que sur le fonds.....	38
<b>Objectif général 3. Offrir des outils culturels sur ces thématiques .....</b>	<b>38</b>
Action. Développer les collections adaptées au niveau de la bibliothèque, de la médiathèque et de la ludothèque .....	38
Action. Développer une programmation culturelle adaptée.....	39
Action. Mettre à disposition les outils adéquats.....	39
Action. Introduire une clause sociale et durable dans les marchés publics ..	39
<b>Objectif général 4. Repenser l'aménagement des locaux selon les critères inclusifs .....</b>	<b>40</b>
Action. Redéfinir les accès extérieurs des bibliothèques.....	40

Action. Redéfinir les accès intérieurs des bibliothèques pour une plus grande mobilité et une meilleure accessibilité.....	41
<b>PRIORITÉ 3. LES BIBLIOTHÈQUES D’UCCLE : 3E ET 4E LIEU DE VIE .....</b>	<b>43</b>
Introduction .....	44
<b>Objectif général 1. Combattre la fracture numérique .....</b>	<b>47</b>
Action. Développer un réel Espace public numérique inclusif (EPN) .....	47
Action. Former et autonomiser les usager.ère.s au numérique .....	48
<b>Objectif général 2. Le jeu au sein de la bibliothèque comme outil de sociabilisation .....</b>	<b>49</b>
Action. Création d’un espace ludothèque .....	49
Action. Organiser des soirées “Jeux de Sociétés” .....	49
<b>Objectif général 3. Renforcer le pôle médiathèque .....</b>	<b>50</b>
Action. Fusionner les catalogues des bibliothèques et de celui de la médiathèque.....	50
Action. La médiathèque comme outil pour lutter contre les stéréotypes .....	50
Action. La médiathèque comme lieu d’éducation permanente.....	50
Action. Création d’un ciné-club famille et d’un ciné-club pour adultes.....	50
Action. Participation à des évènements fédérateurs (Mois du doc, Le jour le plus court, A films ouverts) .....	51
<b>Objectif général 4. Développer une citoyenneté active .....</b>	<b>51</b>
<b>Objectif opérationnel 4.1.</b> Fournir des collections nécessaires à l’épanouissement des citoyens.....	51
Action. Création d’une politique d’acquisition et d’élagage concertée .....	51
Action. Adapter les collections à l’actualité, aux questionnements du moment et aux besoins du public.....	51
<b>Objectif opérationnel 4.2.</b> Rencontres et débats avec des auteur.rice.s.....	51
Action. Rencontres et débats avec les auteur.rice.s .....	51
Action. Mettre en évidence la production littéraire de ces auteurs .....	52
<b>Objectif opérationnel 4.3.</b> Participation active au sein de la bibliothèque ...	52
Action. Les coups de cœur .....	52
Action. Création de clubs de lecture pour adultes.....	52
Action. Création d’ateliers tricot .....	52
<b>Objectif opérationnel 4.4.</b> Œuvrer pour le développement durable .....	53
Action. Participer à des évènements autour de cette thématique .....	53
Action. Valoriser les espaces dans et autour des bibliothèques.....	53
Action. Participer à la Fête des possibles .....	54

Action. Modifier le règlement afin que la bibliothèque puisse se rapprocher au maximum d'un lieu de bien-être, d'un lieu de vie pour les usager.ère.s...	54
Action. Utilisation plus consciente des ressources .....	55
<b>Objectif opérationnel 4.5. La bibliothèque comme lieu de formation et d'apprentissage.....</b>	<b>55</b>
Action. La réflexion en bibliothèque .....	55
Action. Encourager la création artistique .....	55
Action. Aménager un espace d'innovation, de réflexion et développer une communauté apprenante.....	55
Action. Donner accès à des bases de données (Gopress, Cairn, Périoclic) .....	57
<b>En conclusion.....</b>	<b>57</b>

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

Priorité 1. Briser les distances culturelles et sociales					
Objectif général	Objectif opérationnel	Actions	Partenaire(s)	Public	Période
<b>1. Renforcer la visibilité du réseau des bibliothèques</b>		Créer un nouveau portail internet	- anysufer	Tout public	1ère année
		Développer une nouvelle charte graphique		Tout public	1ère année
		Mise en place d'une nouvelle signalétique		Tout public	1ère année
		Réaliser un flyer et un signet communs aux bibliothèques francophones et néerlandophone		Tout public	1ère année
		Mise en place d'une newsletter		Tout public	Trimestrielle - en continu
<b>2. Retisser les liens sociaux</b>	2.1. Rencontrer un public éloigné et empêché	Développer le portage à domicile	- Bras-dessus / Bras-dessous	Adulte	en continu
		Travailler avec un public empêché au sein des maisons de retraites, le Centre MENA, l'I.R.S.A.	- Centre MENA de la Croix-Rouge - Institut Royal des Sourds et Aveugles - Alzheimer - La Ramée - Font'Roy	Adulte	- 2e semestre de la 1ère année - en continu par la suite en fonction de l'évaluation
		Développer des collections adolescents en langue étrangère au sein des bibliothèques	- Centre Mena	Ados	- en continu
		Créer une bibliothèque-ludothèque-médiathèque-EPN		Tout public	5ème année

		nomade			
		Favoriser le processus d'alphabétisation	- Lire et Ecrire asbl	Public Alpha	2ème année
	2.2. Intensifier les liens avec les quartiers	Redéployer la bibliothèque du Homborch au sein de son quartier	- P.C.S. Homborch - Athénée Royal Uccle 2 - Bibliothèque de Linkebeek - ASBL Le PAS	Tout public	- mai de chaque année (fête du Homborch) - en continu pendant l'année scolaire - juillet et août : "Lire dans les Parcs"
		Participer à la vie du quartier		Tout public	
		Participer à "Lire dans les parcs"	- Centre de Littérature de Jeunesse de Bruxelles	3 -10 ans	Juillet-aôut/chaque année/8 rencontres
		Travailler avec le tissu associatif local	- Projet de Cohésion Sociale (P.C.S.)	Tout public	
		Développer une école des devoirs	- mise à disposition des locaux des bibliothèques	6-12 ans	
	2.3. Repenser les bibliothèques comme trait d'union avec les évènements régionaux, nationaux et internationaux	Mettre en évidence les collections en fonction de l'actualité belge et internationale, tant au niveau du livre que de la société en règle générale		Tout public	en fonction de l'actualité
		Participer aux différents évènements nationaux et internationaux afin de bénéficier des dernières avancées et réflexions en bibliothéconomie	- IFLA	Tout public	en continu, en fonction de l'actualité et des budgets
<b>3.Favoriser l'autonomie des usagers</b>		Rédiger un guide du lecteur	- en collaboration avec les usagers	Tout public	2021

		Repenser la signalétique des bibliothèques		Tout public	2021
		Formation au nouveau portail et à l'utilisation du compte lecteur	- par les bibliothécaires	Tout public	par groupe / en fonction de la demande
		Créer une carte mentale		Tout public	Janvier / chaque année
		Simplifier le langage de bibliothéconomie		Tout public	en continu
		Intensifier la participations aux programmes numériques (Lirtuel et Eurekoi)	- FWB	à partir de 13 ans	en fonction des demandes
<b>4.Poursuivre la promotion de la lecture pour le public</b>	4.1. Promotion de la lecture auprès de la petite enfance (0-3 ans)	Offrir un abonnement / livre aux ouveaux parents ucclois / nouveaux résidents	- commune d'Uccle	Adultes	en continu
		Réorienter les parents en difficulté vers les services adéquats	- "Lire et écrire"	Adultes	en continu
		Poursuivre les animations lors des consultations ONE	- ONE		1x mois / toute l'année avec une animatrice spécialisée
		Aménager des lieux pour que les tout-petits			2021
		Participer à la Biennale Paul Hurtmans			2021
		Animations récurrentes pour les tout-petits (heure du conte...)	- animation par une personne extérieure / une bibliothécaire		1 à 2 x / semaine / bibliothèque
	4.2. Promotion de la lecture auprès de l'ensemble du public primaire	Création de malles pédagogiques en support au corps enseignant	- enseignants	6-11 ans	
Promouvoir le jeu		- enseignants	6-11		

	comme outil pédagogique auprès des enseignants		ans	
	Création d'un fonds de livres tactiles		3-8 ans	avril 2020
	Participer au Prix Atomium des enfants		6-11 ans	août de chaque année
	Participation à la Biennale Paul Hurtmans et au Prix Versele	- Biennale Paul Hurtmans - Ligue des Familles - enseignement	8-16 ans	
	Développer un espace de création artistique pour les enfants		6-11 ans	- en continu - 1x par mois avec une animatrice professionnelle
4.3. Valoriser le travail d'artiste	Organiser une exposition illustrateur.trice	- avec la Bib néerlandophone	3-12 ans	mai / chaque année
	Réaliser des animations autour de l'exposition	- avec la Bib néerlandophone	3-12 ans	mai / chaque année
4.4. Promouvoir la lecture auprès de l'ensemble du public adolescent	Poursuivre et développer le club de lecture avec le Prix Farniente	- asbl Prix Farniente	13 + 15 +	1 samedi / mois
	Club-Manga au Homborch	- écoles	13+	1 x / mois
	Organisation d'un atelier d'initiation au manga	- Mickomix	13 +	1 semaine / février/ an
	Atelier d'écriture ado (12-15 ans)	- Antirides asbl	12-15 ans	6 ateliers continus le mercredi
	Poursuivre l'accueil des classes en bibliothèque	écoles	11 +	en fonction de la demande
	Formation à la recherche documentaire en bibliothèque		11 +	en fonction des demandes

<b>Priorité 2. Des bibliothèques inclusives</b>					
Objectif général	Objectif opérationnel	Actions	Partenaire(s)	Public	Période
<b>1. Vaincre la peur de la différence</b>		Former les bibliothécaires à la différence	- Les doigts qui rêvent - ...	Adulte	en continu (3x / an)
	2.1. Faire face au handicap	Participer aux journées consacrées aux personnes porteuses d'un handicap	- CCCPSH - Midis du Handicap	Tout public	à partir de 2020
		Organiser des événements autour de cette thématique		Tout public	à partir de 2020
		Adapter les animations en mode inclusif		Tout public	à partir de 2020
		Organiser des ateliers inclusifs donnés par des publics empêchés			à partir de 2022
	2.2. Lutter contre les stéréotypes	Poursuivre le projet "Les Bibliothèques d'Uccle sont sympa dans leur genre"	- le monde selon le femmes	12 +	à partir de 2021
		Création de valises thématiques pour les puériculteur.rice.s, enseignant.e.s, animateur.rice.s	- Petite enfance	0-3 ans	
		Heure du conte avec des lectures d'album non-stéréotypés		0-3 ans	1x / semaine / bibliothèque
		Porter une attention particulière aux supports ludiques véhiculant un aspect égalitaire aussi sur la forme que sur le fonds			à partir de 2021
	<b>2. Offrir des outils culturels sur ces thématiques</b>	Développer les collections adaptées au niveau de la médiathèque et de la ludothèque			Tout public
Développer une programmation culturelle adaptée				Tout public	en continu
Mettre à disposition les outils adéquats				Tout public	à partir de 2021
Introduire une clause sociale et durable dans les marchés		- ser vice des Marchés			à partir du second

		publics	publics		semestre 2020
<b>3. Repenser l'aménagement des locaux selon des critères inclusifs</b>		Redéfinir les accès extérieurs des bibliothèques	- Almagic - service des voiries		à partir du second semestre 2020
		Redéfinir les accès intérieurs des bibliothèques pour une plus grande mobilité et une meilleure accessibilité	- Access I - service des bâtiments		à partir de 2021

<b>Priorité 3. Les bibliothèques d'Uccle. Un 3e et un 4e lieu de vie</b>					
Objectif général	Objectif opérationnel	Actions	Partenaire	Public	Période
<b>1. Combattre la fracture numérique</b>		Développer un réel Espace public numérique (EPN) inclusif	- Service informatique - COCOF	Tout public	à partir de 2020
		Former et autonomiser les usagers au numérique		Adulte	à partir de 2021
<b>2. Le jeu au sein de la bibliothèque comme outil de sociabilisation</b>		Création d'un espace ludothèque	- COCOF	Tout public	à partir de 2020
		Organiser des soirées jeux de société	- Ludiris asbl	Tout public	1x mois dans l'une des bibliothèques
<b>3. Renforcer le pôle médiathèque</b>		Fusionner les catalogues des bibliothèques et de la médiathèque	- Infor - PointCulture - FWB		2021
		La médiathèque comme outil pour lutter contre les stéréotypes		12 +	à partir de 2021
		La médiathèque comme outil d'éducation permanente		- O. Lecomte	à partir de mars 2020 : 1x / semaine
		Création d'un ciné-club famille et adulte	- Médi-animation		1x /mois à partir de 2021
		Participation à des événements fédérateurs	- Mois du Doc - Le jour le plus court - A film ouvert - Vidéotheque Nomade	- Adulte - à partir de 4 ans Adulte	- 1x / an - 1x / an (décembre) 1x / an
<b>4. Développer une citoyenneté active</b>	4.1. Fournir des collections nécessaires à l'épanouissement des citoyen.ne.s	Création d'une politique d'acquisition et d'élagage concertée			en continu
		Adapter les collections à l'actualité, aux questionnements du moment et aux besoins du public			en continu
	4.2. Rencontres et	Rencontres et débats			bimensuelle

	débats avec les auteur.trice.s	Mettre en évidence la production littéraire de ces auteur.trice.s			bimensuelle
4.3. Participation active au sein des bibliothèques	Les coups de coeur	- le public	12 +		en continu
	Création d'un club de lecture adulte		Adulte		1x / mois
	Création d'ateliers tricot		12 +		1 x / mois
4.4. Oeuvrer pour le développement durable	Participer à des événements autour de cette thématique		Tout public		en fonction de l'actualité
	Valoriser les espaces dans et autour des bibliothèques	- service des espaces verts			2021
	Participer à la Fête des Possibles	- Uccle en Transition	Tout public		1x/ an (septembre)
	Modifier le règlement	- Service juridique			2021
	Utilisation plus consciente des ressources				en continu
4.5. La bibliothèque comme lieu de formation et d'apprentissage	La réflexion en bibliothèque		Tout public		en continu
	Encourager la création artistique		Tout public		en continu
	Aménager un espace d'innovation, de réflexion et développer une communauté apprenante	- COCOF	Tout public		2023
	Donner accès à des bases de données	- GoPress - Cairn	13+		2021

## **A L'ATTENTION DES LECTEUR.RICE.S DE CE PLAN**

Nous nous permettons d'attirer l'attention des lecteur.rice.s de ce plan de développement sur la police de caractères utilisée pour le rédiger. Le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle et le studio typographies.fr (avec une bourse de la Fondation suisse Ceres et l'appui du laboratoire DIPHE de l'Université Lumière Lyon 2) ont créé un caractère typographique nommé Luciole pour les personnes malvoyantes. Dans le cadre de nos priorités, nous avons utilisé cette police de caractères.

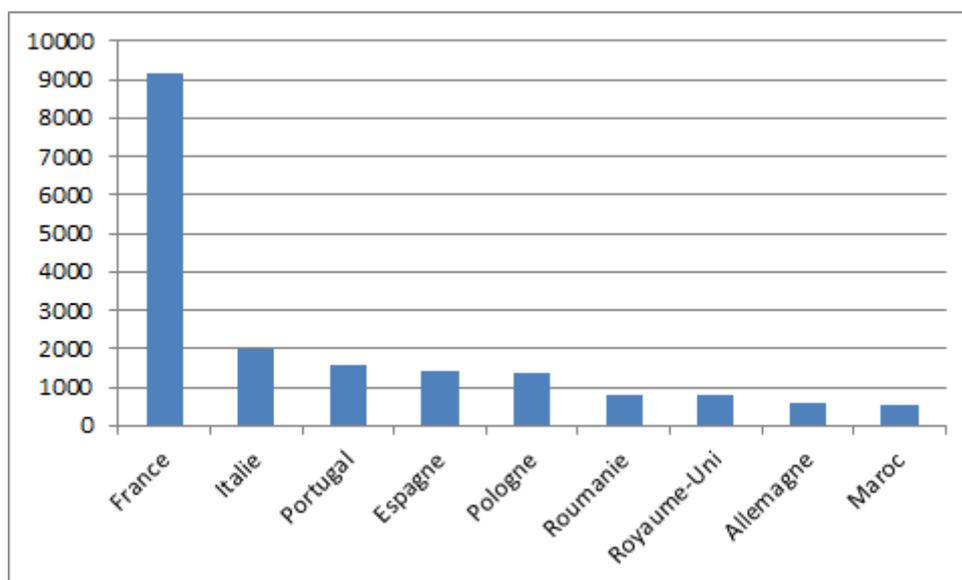
Dans un même souci, l'ensemble de ce texte sera rédigé en écriture inclusive.

# **La commune d'Uccle en quelques lignes**

## GÉOGRAPHIE ET POPULATION

En 2019, la commune d'Uccle comptabilisait une population de 83.024 habitant.e.s.

Parmi ces derniers, la part de la population de nationalité étrangère arrivait à 32,6 % dont 26,4 % provenait des 28 pays de l'Union européenne, essentiellement de France, puis d'Italie, du Portugal ou encore d'Espagne.



Les quartiers sociaux d'Uccle se situent essentiellement sur trois zones : le Homborch, le Melkriek et le Merlo.

## UCCLE EN ESPACES VERTS

De par ses nombreux espaces verts, la commune d'Uccle participe activement au maillage vert de la Région de Bruxelles-Capitale. A noter les parcs Brugmann, Montjoie et celui du Wolvendael pour les espaces verts majeurs sur la commune.

## UN TISSU INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF

La commune d'Uccle possède de plusieurs associations et institutions, qui sont, pour n'en citer quelques-unes :

- L'Académie d'Uccle ;
- L'École d'Art d'Uccle ;

- La Roseraie ;
- La Ferme Rose ;
- Le Centre Culturel d'Uccle
- Le Pas - Prévention Animation socio-culturelle ;
- Trois projets de cohésion sociale (P.C.S.) : Homborch, Melkriek et Merlo ;
- L'Institut Royal des Sourds et Aveugles (I.R.S.A.) ;
- Bras-dessus ; bras-dessous (antenne ucquoise) ;
- presque une vingtaine de maisons de repos, de retraites senioriales.
- L'asbl Epsilon (cliniques pour l'hospitalisation psychiatrique)
- un hôpital.

Enfin la commune d'Uccle vient de créer deux nouveaux échevinats : l'égalité des genres et la Participation citoyenne. D'autres, à l'instar de la Solidarité internationale, se sont vus renforcés. Les échevinats de la "Petite enfance et L'égalité des Chances ou encore celui du Troisième Âge seront également des partenaires privilégiés dans la réussite de ce projet.

### **...et un réseau de trois bibliothèques**

Fait rare au niveau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale, la commune d'Uccle est riche de trois bibliothèques, à savoir les bibliothèques du Homborch, du Centre et du Phare. Leur localisation permet de couvrir en partie l'ensemble du territoire ucquois.

Chacune offre une configuration différente. La bibliothèque du Homborch, au cœur d'une cité jardin à la limite avec la commune de Linkebeek ; le Centre, au sein d'une ancienne maison de maître avec son jardin en plein cœur du centre historique d'Uccle et enfin le Phare, bénéficiant d'un large plateau en "open space" sur l'axe de la chaussée de Waterloo, à proximité du Bois de la Cambre.

# **Priorité 1. Briser les distances culturelles et sociales**

## **INTRODUCTION : UNE BIBLIOTHÈQUE *URBI ET ORBI***

Avec 22,91 km<sup>2</sup>, Uccle est l'une des plus vastes communes de la Région Bruxelloise. Or, malgré la présence de plusieurs bibliothèques sur son territoire et la relation privilégiée entre le projet de cohésion sociale (P.C.S.) du Merlo et la Bibliothèque du Centre, l'ensemble du territoire ne peut être couvert par le réseau des bibliothèques. Si certains sont relativement éloignés de celles-ci, ce n'est pas la distance géographique qui importe dans ce cas, mais c'est surtout que "la distance à parcourir,... est sociale et culturelle"<sup>1</sup>.

Au printemps 2019, l'Échevinat de la Culture d'Uccle a lancé la plateforme des acteurs culturels ucclois, lors de laquelle les bibliothécaires participèrent aux différentes tables de discussion, ou en furent les modérateurs. Cette journée a permis notamment de déterminer la perception et les attentes des acteurs culturels vis-à-vis des bibliothèques et leur relation avec le tissu associatif ucclois.

Il en ressort lors de l'analyse du dernier plan de développement un faible déploiement des bibliothèques en dehors de leurs murs.

De plus, si les activités intra-muros sont nombreuses, elles restent encore mal connues du grand public ou les associations pouvant en être bénéficiaires.

Par conséquent, "Briser les distances culturelles et sociales" aura pour objectif de faire des bibliothèques le fer de lance du maillage territorial culturel ucclois, à la rencontre d'un public en exclusion culturelle, et d'abattre les murs pour que la bibliothèque "physique" ne soit plus qu'une partie de la bibliothèque globale intégrée dans chaque quartier de la ville.

La dématérialisation de la bibliothèque permettra d'aller dans un premier temps vers les personnes ; et, dans un second temps, de les encourager à (re)venir au sein des bibliothèques et à recréer des liens. "Il est donc important de trouver un juste équilibre entre des services dédiés aux publics éloignés et offrir des services identiques à tous les publics pour favoriser l'idée d'une bibliothèque inclusive"<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Julia Bonnacorsi, *Le livre déplacé, une bibliothèque hors les murs*, *Communication et langages* 127, 2001, pp. 21-34 ici p. 25.

<sup>2</sup> Amélie Barrio, *Bibliothèque hors les murs : histoire, typologie, enjeux*, Lyon, mémoire d'étude, 2017.

Afin de porter aux mieux ces objectifs, la collaboration étroite avec les différentes associations et les acteurs locaux de la commune d'Uccle constituera une priorité. En effet, si les bibliothèques sont fortes de leur connaissance livresque et de leur recherche documentaire, il reste impératif qu'elles puissent bénéficier des connaissances de terrains des deux franges précitées.

A cet égard, le réseau des bibliothèques d'Uccle peut bénéficier - rien que sur la commune d'Uccle - de partenaires ayant une haute expertise tant au niveau communal (Cellule Culture du CPAS, l'asbl SUTA, l'extrascolaire, les différents services communaux...) qu'au niveau associatif (Bras dessus, Bras dessous ; ASBL Le Pas, ASBL Epsilon<sup>3</sup>).

Notons que ces différents exemples dépassent largement le cadre culturel. En effet, dans un souci constant de mettre en place des projets **pluridisciplinaires**, d'autres ASBL ou institutions seront contactées tout au long de la mise en œuvre du nouveau plan de développement.

Dans une volonté de transversalité constante au sein de ce nouveau plan de développement de la lecture, toutes les ressources actuelles et celles qui seront prochainement développées participeront à cette politique de construction du maillage culturel (Espace Public Numérique, ludothèque, médiathèque, l'espace "Lire Autrement").

### **OBJECTIF GÉNÉRAL 1. RENFORCER LA VISIBILITÉ DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES**

Le réseau des bibliothèques va dans les prochaines années revoir l'ensemble de sa politique de communication, à savoir créer un nouveau site internet, réviser la charte graphique et mettre en place la signalétique au sein des trois bibliothèques. Dans le cadre de cette politique de renouveau, les choix se porteront à la fois sur un visuel attractif mais également inclusif.

#### ***Action. Créer un nouveau portail internet***

Un nouveau portail, plus moderne et plus facile d'accès pour l'utilisateur sera mis en place. Il offrira une recherche simplifiée en proposant au public une vue globale et efficace sur le réseau des bibliothèques. De plus, ce nouveau site internet sera conforme à WCAG 2.1 (Web Content Accessibility Guidelines).

#### ***Action. Développer une nouvelle charte graphique***

---

<sup>3</sup> Regroupe les activités développées par les asbl La Ramée et Fond'Roy basées à Uccle.

La nouvelle charte graphique permettra une identification facile et rapide des trois bibliothèques (avec une couleur par bibliothèque ?) tout en renforçant leur appartenance au réseau.

Dans le cahier des charges, tant les notions de couleurs (adaptées à la malvoyance avec des contrastes adaptés) qu'une police de caractère inclusive (Luciole) seront également prises en compte.

***Action. Mise en place d'une nouvelle signalétique***

La nouvelle signalétique au sein des bibliothèques sera en adéquation avec la charte graphique et visera l'autonomie des usager.ère.s.

***Action. Réaliser un flyer et un signet communs aux bibliothèques francophones et néerlandophone***

Un petit flyer reprendra l'ensemble des activités des bibliothèques francophones et de la flamande. Il sera complété par la création d'un signet reprenant les horaires et adresses des quatre bibliothèques.

Le flyer reste une méthode "traditionnelle" de communiquer sur les différents évènements organisés au sein des bibliothèques. Toutefois, il restera impératif de communiquer à travers d'autres canaux. Si la page Facebook des bibliothèques fonctionne bien, il sera nécessaire de développer d'autres approches (Twitter, Instagram...) afin d'être en adéquation avec l'évolution des publics en matière d'utilisation des réseaux sociaux.

Actuellement, des sites tels que Quefaire.be drainent un large public. D'autres plateformes de diffusion des animations comme Le Ligneur ou Agenda.brussels seront également utilisées. Enfin, le nouveau site de la commune d'Uccle sera un relais de choix pour la promotion des évènements.

***Action. Mise en place d'une newsletter via le portail Iguana***

Une newsletter trimestrielle présentera l'actualité des bibliothèques.

**OBJECTIF GÉNÉRAL 2. RETISSER LES LIENS SOCIAUX**

Il est important de pouvoir retisser un lien social avec les personnes isolées soit physiquement soit socialement. L'aspiration finale de la "bibliothèque hors-les-murs" du réseau sera de créer un climat de confiance auprès de ses usager.ère.s afin de bâtir des passerelles culturelles avec les bibliothèques. Ces

passerelles, indispensables au vu de la superficie de la commune d'Uccle, permettront une circulation dans les deux sens. Cette bibliothèque hors-les-murs a pour but de coordonner les actions intra et extra-muros afin de les équilibrer et de retrouver une offre similaire entre la bibliothèque dématérialisée dans les quartiers et la bibliothèque en les murs.

La commune d'Uccle possède sur son territoire de nombreuses maisons de retraite. Ces dernières hébergent de nombreux.ses résident.es. dont l'accès à la culture est fortement réduit, voire empêché, en raison notamment de problèmes de mobilité.

Les maisons de retraite ne constituent pas un cas unique d'institutions avec des publics empêchés. En effet, plusieurs autres institutions sont également implantées à Uccle. Notons la présence de l'I.R.S.A. sur la même chaussée que la bibliothèque du Phare. Par conséquent, des groupes viennent chaque jeudi afin d'y écouter de la musique. À l'heure actuelle, aucune autre activité ou collection ne peuvent leur être présentées. Soulignons que la ludothèque de l'I.R.S.A. fermera ses portes pendant un an en raison de travaux.

D'autre part, certaines classes, à l'instar de celles de l'École de l'Hamaïde, ne trouvent pas au sein des bibliothèques une offre assez étoffée que pour offrir plusieurs livres à un élève non-voyant qui doit se contenter de reprendre les deux mêmes livres, surtout en comparaison avec le nombre d'exemplaires à la disposition de ses camarades de classe.

## **Objectif opérationnel 2.1. Rencontrer un public éloigné et empêché**

### ***Action. Développer le portage à domicile***

Le portage à domicile est l'une des premières étapes pour retisser les liens sociaux au sein d'un quartier. Il permet aussi de briser l'isolement de certaines personnes suite à une perte de mobilité temporaire ou définitive. Le portage à domicile assure par conséquent la pérennité de l'accès à la culture mais surtout brise l'isolement social des personnes. En effet, lors de la rédaction de ces lignes au sein d'une des bibliothèques, une dame d'une nonantaine d'années expliquait son retard par une chute dans les escaliers, concluant ses propos par "c'est le chant du cygne, après 60 ans de fréquentation, c'est la dernière fois que je pourrai venir à la bibliothèque"<sup>4</sup>. Toute l'importance du projet de portage à domicile est résumée dans cette déclaration.

En association avec l'ASBL Bras dessus, Bras dessous dont l'antenne uccloise est déjà située à la Bibliothèque du Phare, ce projet sera réalisé sur l'ensemble du réseau, de manière continue.

---

<sup>4</sup> Propos entendu le lundi 23 décembre 2019 à 14h12.

***Action. Travailler avec un public empêché au sein des maisons de retraites, le Centre MENA de la Croix-Rouge, l'I.R.S.A., ...***

La même analyse montre que les bibliothèques du Phare et du Centre sont implantées à équidistance de plusieurs structures d'accueil de personnes empêchées, à savoir, entre autres, la Ramée et Fond'Roy. Une collaboration étroite sera également menée avec le Centre MENA (mineurs non accompagnés). Ceux-ci seront encouragés à participer à l'ensemble des activités des bibliothèques dont les soirées jeux de société, les clubs ados, ...

***Action. Développer des collections pour adolescents en langue étrangère au sein des bibliothèques***

Afin de pouvoir notamment répondre aux attentes des adolescents du Centre Mena de la Croix-Rouge, une collection de livres ado en langue étrangère sera développée, et ce en concertation avec le Centre.

Cette collection permettrait également de répondre aux demandes des usagers d'origine étrangère (notamment européenne) présents sur le territoire ucclois.

***Action. Créer une bibliothèque - ludothèque - médiathèque - Espace Public Numérique nomade***

Avec le portage à domicile, la bibliothèque nomade permet à la bibliothèque intra muros dont elle émane d'aller à la rencontre des personnes éloignées ou isolées de l'offre culturelle. A ce titre, d'un point de vue géographique, l'étendue de la commune d'Uccle justifie pleinement la création d'un tel service pour le public ; d'un point de vue social, certains quartiers souffrent d'une fracture culturelle.

La création de cette bibliothèque nomade fera l'objet de trois ans de réflexion afin de pouvoir offrir l'ensemble des services proposés au sein des bibliothèques physiques.

En effet, tant l'EPN que la médiathèque et la ludothèque (voir priorité n°3) participeront à cette action.

***Action. Encourager l'alphabétisation***

Un partenariat avec l'asbl "Lire et écrire" nous permettra de travailler avec les publics alpha et d'aller à la rencontre de personnes ne maîtrisant pas les connaissances de base. Les bibliothèques pourront fournir les ressources documentaires et mettre à disposition ses locaux pour accueillir les groupes.

## **Objectif opérationnel 2.2. Intensifier les liens avec les quartiers**

### ***Action. Redéployer la bibliothèque du Homborch au sein de son quartier***

La bibliothèque du Homborch est située au sein d'un quartier en pleine mutation sociale. D'une part, comme elle est située à proximité de l'Athénée Royal d'Uccle 2, des liens privilégiés seront tissés afin de toucher un public adolescent. D'autre part, des contacts avec le Projet de Cohésion Sociale (P.C.S.) Homborch seront privilégiés afin de bénéficier de leur expérience et de leur intégration dans la vie du quartier. La bibliothèque du Homborch participera activement au "Homborch en Fête" qui se déroule à la fin du mois de mai. Ces actions permettront de présenter les activités des bibliothèques et promouvoir la lecture au sein de ces quartiers. Enfin, au-dessus de la crèche et à proximité d'une école communale, la bibliothèque sera très active dans la promotion de la lecture auprès des classes d'âge concernées.

Des liens seront également tissés avec la bibliothèque de Linkebeek.

Afin de mener cette politique de redéploiement, l'équipe du Homborch sera renforcée grâce à une redistribution des effectifs au sein du réseau.

### ***Action. Participer à la vie du quartier***

Les bibliothèques vivent au sein de trois quartiers distincts. Or, jusqu'à présent, elles ne participent pas réellement à la vie du quartier. Brocante, jardins partagés,... les opportunités de s'y insérer ne manquent pas au cours de l'année. Une prise de contact avec les différents comités de quartier sera nécessaire pour développer cette activité. Juste à côté du Phare se trouve le Jardin des deux Cerisiers animé par un comité de quartier ; le Centre développera des partenariats à la fois avec le comité de quartier mais également avec l'Usine (lieu d'exposition avec ateliers d'artistes) et l'École du Centre, jouxtant la bibliothèque.

### ***Action. Renforcement de l'activité "Lire dans les Parcs"***

Depuis plusieurs années, les bibliothèques du Centre et du Homborch participent activement au projet coordonné par le Centre de littérature jeunesse de Bruxelles "Lire dans les Parcs", qui permet de toucher un public estival relativement proche de la bibliothèque mais ne la fréquentant pas toujours. Le Phare possède à proximité le Parc Montjoie, ce qui lui permettra de développer cette activité.

***Action. Travailler avec le tissu associatif local***

Au-delà de cette participation, il sera opportun de travailler avec les associations qui évoluent au sein des quartiers pour renforcer la présence des bibliothèques dans ceux-ci.

***Action. École des devoirs***

Les bibliothèques offrent un cadre propice pour venir étudier ou faire ses devoirs. En témoignent les parents-enfants qui y viennent pour ces raisons. Ces institutions offrent entre autres les outils nécessaires - et encore plus avec le développement du futur EPN. Par conséquent, les bibliothèques mettront leurs locaux à disposition pour y organiser des écoles des devoirs. L'EPN pourra également être utilisé à cet effet.

Enfin, l'école des devoirs permettra de créer un lien intergénérationnel et éventuellement rompre l'isolement de personnes des quartiers dans les environs des bibliothèques qui pourraient consacrer une partie de leur temps à aider les enfants à réaliser leurs devoirs.

**Objectif opérationnel 2.3. Repenser la bibliothèque comme trait d'union avec les événements régionaux, nationaux et internationaux**

Si ce public est en exclusion culturelle au sein de la commune, qu'en est-il par rapport aux événements nationaux et internationaux autour de la sphère culturelle, autour du livre et de la pratique de la lecture ? Les bibliothèques publiques doivent redevenir *the heartbeat of the community* (voir priorité n°3). Par conséquent, il est indispensable qu'elles puissent se positionner comme le relais entre l'actualité (inter)nationale culturelle et bibliothéconomique et le public.

***Action. Mettre en évidence les collections en fonction de l'actualité belge et internationale, tant au niveau du livre que de la société en règle générale***

Les prix Atomium, Angoulême, les Nobel, ... Les bibliothèques se devront d'être le relais des activités culturelles et sociales belges et internationales, sur l'ensemble des supports. Cela passera tant par la mise en évidence des différentes collections inhérentes aux bibliothèques (sur tous les supports) que par l'adaptation de certaines animations en fonction de l'actualité. A titre d'exemple, le réseau participe au Festival Europalia tous les deux ans.

***Action. Participer aux différents évènements nationaux et internationaux afin de bénéficier des dernières avancées et réflexions en bibliothéconomie***

Le Réseau des bibliothèques d'Uccle a pour ambition d'offrir et d'adapter à et pour ses usager.ère.s les dernières avancées scientifiques ou les dernières discussions dans le domaine de la bibliothéconomie, notamment les points abordés au cours de l'International Federation of Library Associations (IFLA).

Par conséquent, dans la mesure du possible - à savoir sans perturber le bon fonctionnement des bibliothèques - les bibliothécaires participeront à différentes rencontres, colloques tant au niveau communal, régional et belge qu'international. Il sera nécessaire d'envoyer des représentants, en fonction de leurs spécialités et des priorités développées dans ce plan, à différentes rencontres abordant des thématiques similaires.

Des articles sur l'avancement des projets du réseau ucclois seront rédigés dans la presse spécialisée comme *Lectures.Cultures* ou encore dans la presse de vulgarisation (par ex. le *Wolvendael*).

### **OBJECTIF GÉNÉRAL 3. FAVORISER L'AUTONOMIE DES USAGER.ÈRE.S EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**

***Action. Rédiger un guide du lecteur***

Il s'agira de réaliser un guide du lecteur, à savoir une adaptation du règlement des bibliothèques afin de présenter l'ensemble des services offerts aux usager.ère.s.

***Action. Repenser la signalétique des bibliothèques***

La création d'une charte graphique inclusive permettra d'une part de créer une signalétique commune au sein des trois bibliothèques ; d'autre

part, de laisser une libre circulation et fluidifier la circulation au sein des différents espaces, c'est-à-dire un décroisement de ceux-ci.

***Action. Formation au nouveau portail et à l'utilisation du compte lecteur***

La création d'un EPN permettra, au niveau de la bibliothèque, de former les usagers à l'utilisation du catalogue en ligne, à la gestion de leur compte et de pouvoir réaliser des réservations en ligne,...

***Action. Créer une carte mentale***

Les activités et les statistiques des bibliothèques seront transcrites chaque année sous la forme arborescence de données. Très visuel, cette carte permet de fournir de nombreuses informations sur les bibliothèques en un seul visuel.

***Action. Simplifier le langage de bibliothéconomie***

Pour mieux inclure l'ensemble des personnes, il est indispensable d'utiliser un langage clair, épuré de vocabulaire technique. Dans un premier temps, cela passera par une simplification de la localisation physique des médias.

***Action. Intensifier la participation des bibliothèques aux programmes numériques de la Fédération Wallonie Bruxelles : Eureka et Lirtuel***

L'évaluation du dernier plan de développement quinquennal a montré clairement une déficience du réseau uclois dans les projets Lirtuel et Eureka mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le cadre du second projet, au vu des statistiques 2018, une nouvelle impulsion a été donnée en 2019, sans pour autant être à nos yeux satisfaisante. Un effort sera encore fourni pour augmenter la visibilité du projet auprès du grand public. Actuellement, moins d'une dizaine de bibliothécaires ont un accès à Eureka et répondent par conséquent aux questions. Un effort sera porté sur la sensibilisation de l'ensemble des bibliothécaires à ce projet pour que tous ou presque puissent y participer. Par conséquent, des formations seront organisées pour ceux qui n'ont pas suivi celle prodiguée l'année précédente par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein du Réseau. De plus, la participation à ce projet intégrera les nouvelles monographies de fonction qui seront établies pour l'ensemble du réseau en 2020.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL 4. POURSUIVRE LA PROMOTION DE LA LECTURE POUR LE PUBLIC**

Uccle comprend de nombreuses écoles appartenant à l'ensemble des réseaux : notons pas moins de 11 écoles du réseau communal, 15 écoles du réseau libre confessionnel, 4 écoles du réseau non confessionnel, ou avec une pédagogie alternative. Outre des écoles intégrant des réseaux internationaux Uccle compte plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

Par conséquent, le renforcement des relations avec l'enseignement sera une priorité lors de ce plan de développement

### **Objectif opérationnel 4.1. Promotion de la lecture auprès de la petite enfance (0-3 ans)**

Cet objectif repose sur une large expertise développée au sein des trois bibliothèques du réseau ucclais.

Le développement des pratiques langagières est important pour les enfants dès les premiers mois de leur existence.

A Uccle, le nombre d'enfants âgés de 0 à 3 ans est en constante augmentation, puisque de 2005 à 2015, il a augmenté de 13 %.

Finalement, une telle priorité permet, en ce qui concerne les 0-3 ans, d'avoir des objectifs conjoints avec nos collègues de la bibliothèque néerlandophone qui développent au sein de la commune une priorité conjointe autour de la petite enfance.

#### ***Action. Offrir un abonnement / livre aux nouveaux parents ucclais / nouveaux résidents***

Comme mentionné précédemment, le nombre d'enfants de 0 à 3 ans est en constante augmentation à Uccle. Lors de l'inscription d'un nouveau-né à la commune, chaque parent pourra se voir remettre un "coupon" par les autorités communales compétentes. Les parents pourront remettre ce dernier à la bibliothèque de leur choix. Cette démarche de venir en bibliothèque devra émaner des personnes car, par respect pour la protection de la vie privée, il est impossible pour la bibliothèque de contacter les personnes. Contre une remise de ce coupon, les parents se verront offrir chacun un abonnement d'un an - les enfants ayant la gratuité (à l'exception pour l'instant des droits d'auteurs) - pour

l'ensemble du réseau des bibliothèques. D'autre part, en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, deux livres pourront leur être offerts au sein d'un petit package:

- *Picoti... tous partis ?* de Françoise Rogier pour les classes d'accueil et les premières maternelles;
- *Plus de place !* de Loïc Gaume offert aux enfants de la première maternelle pour la promotion de la lecture ;

Ces livres pourront être accompagnés de plusieurs documents sur les projets développés par le Service de la Lecture publique.

***Action. Réorienter les parents en difficulté vers des services adéquats***

S'il est important d'encourager la lecture chez les tout-petits, certains parents ne sont pas à l'aise avec leurs propres pratiques langagières. Il sera indispensable de mettre à disposition un guide à destination des parents afin de présenter l'ensemble des activités communes, orienter des parents. A titre d'exemple, le nouveau guide de l'Accueil temps-libre (ATL).

***Action. Poursuivre les animations lors des consultations ONE***

La bibliothèque du Centre poursuivra son partenariat avec les consultations ONE à Uccle en y proposant des lectures aux tout-petits.

***Action. Aménager des lieux pour que les tout-petits puissent s'installer avec leur parents pour consulter un album***

Cette action sera complémentaire et intégrera le projet de transformation des bibliothèques en 4e lieu de vie.

***Action. Participer à la Biennale Paul Hurtmans et Prix Versele***

En mémoire de l'inspecteur des bibliothèques Paul Hurtmans, ce Prix développe une synergie entre les écoles et les bibliothèques, pour la tranche d'âge comprise entre 8 et 12 ans.

Le Prix Bernard Versele est organisé par la Ligue des Famille. Un jury d'enfant d'enfants de 3 à 13 ans désigne des lauréats parmi des œuvres de littérature d'enfance et de jeunesse.

Vu la fourchette des âges, les deux Prix se retrouvent également dans l'objectif opérationnel suivant.

***Action. Poursuivre les animations récurrentes menées au sein des trois bibliothèques pour les tout-petits***

Heure du conte, spectacles musicaux,... de nombreuses animations sont proposées afin de les éveiller à la lecture, puisque l'oralité - à travers la lecture de livre, la chanson ou le conte - constitue une étape cruciale dans le développement de la pratique langagière chez l'enfant.

**Objectif opérationnel 4.2. Promotion de la lecture auprès de l'ensemble du public primaire**

L'analyse du territoire uclois montre une forte densité d'institutions à vocation d'enseignement. Elles constituent des partenaires privilégiés dans le développement de la lecture.

***Action. Création de malles pédagogiques en support pour le corps enseignant***

Il s'agira de créer des malles pédagogiques sur des thématiques prédéfinies en étroite collaboration avec le corps enseignant.

***Action. Promouvoir le jeu comme outil éducatif auprès des enseignants***

En étroite collaboration avec l'échevinat de l'éducation, des jeux pourront être mis à disposition du corps enseignant comme outils éducatifs et pédagogique. Cette action passera également par des formations à l'utilisation de ce matériel ludique.

***Action. Création d'un fonds de livres tactiles.***

Un fonds de livres tactiles est en voie de création au sein du réseau des bibliothèques. A l'instar de la ludothèque, le fonds tactile répond à une demande sur la commune d'Uccle : excepté l'Institut des Sourds et des Aveugles à Uccle - qui se rendent à la bibliothèque du Phare - il n'y a aucune offre sur le territoire communal. Or, en ce qui concerne les classes inclusives, si elles viennent en bibliothèques, les personnes porteuses d'un handicap au sein de la classe, surtout dans ce cas-ci, d'un

handicap visuel, disposent d'une offre presque nulle par rapport à leurs camarades de classe.

Le livre tactile se veut par définition inclusif puisqu'il s'adresse à tous les enfants et invite au partage de l'histoire. En effet, le livre tactile permet de ne plus exclure les personnes atteintes de malvoyance. En effet, il est destiné à tous les enfants, qu'ils soient voyants, mal- ou encore non-voyants.

Ces livres permettent d'encourager la pratique de la lecture et le développement de la pratique langagière de manière inclusive. D'autre part, ils sont vecteurs de liens intergénérationnels, parce qu'ils sont également destinés aux parents et/ou grands-parents mal- ou non-voyants d'enfants voyants. Ils constituent la seule façon pour les premiers de pouvoir leur lire des histoires que l'enfant peut suivre à sa manière.

Le fonds de livres tactiles sera dans un premier temps doublé pour qu'ils puissent être empruntés par tous. Toutefois, un exemplaire sera gardé à la disposition des enfants présentant une déficience visuelle ou pour des animations autour du livre<sup>5</sup>.

***Action. Participer au Prix Atomium des enfants***

Ce prix permet de discuter d'une BD au sein des classes et de pouvoir participer à des ateliers lors de la Fête de la BD organisée à Bruxelles.

***Action. Participer à la Biennale Paul Hurtmans et Prix Versele***

En mémoire à l'inspecteur des bibliothèques Paul Hurtmans, ce Prix développe une synergie entre les écoles et les bibliothèques, pour une tranche d'âge comprise entre 8 et 12 ans.

***Action. Développer un espace de création artistique pour les enfants***

Dans la prolongation des Ateliers Récup organisés au sein du réseau, un espace avec du matériel nécessaire sera développé pour offrir aux enfants un espace de création autour du livre. Des animateurs pourront régulièrement assister les enfants dans le développement de leurs capacités créatrices.

---

<sup>5</sup> Stéphanie Van Wayenberge et Walter Leclercq, Le livre tactile en bibliothèque, *Lectures.Cultures* 16, 2020, pp.85-87.

### **Objectif opérationnel 4.3. Valoriser le travail d'artiste**

#### ***Action. Organiser une exposition illustrateur.trice***

Chaque année, le réseau des bibliothèques organise avec la Bib néerlandophone une exposition d'un mois mettant en évidence un illustrateur.trice flamand.e et francophone ou un.e auteur.trice traduite dans l'autre langue.

#### ***Action. Réaliser des animations autour de l'exposition***

Pour cette exposition, les bibliothécaires mettent en place des animations à destination des groupes scolaires.

### **Objectif opérationnel 4.4. Promouvoir la lecture auprès de l'ensemble du public adolescent**

#### ***Action. Poursuivre et développer le club de lecture avec le Prix Farniente***

Le concours actif des usager.ère.s ne s'arrête pas là puisqu'il existe également un club ado au sein du réseau au cours duquel les participants dissertent autour de leurs lectures respectives et surtout sont acteurs majeurs de concours littéraires à l'instar du Prix Farniente. En partenariat avec les bibliothèques d'Uccle, ils ont également l'opportunité de rencontrer le.s lauréat.e.s du prix à la bibliothèque, comme en témoigne cette année la rencontre exceptionnelle avec l'auteur argentin Martín Blasco, lauréat pour son livre *La noirceur des couleurs*. A noter que des rencontres avec les classes du secondaire sont organisées chaque année la veille de la fête du Farniente (début mai). Les bibliothécaires vont dans les classes avec des auteurs et des classes viennent à la bibliothèque rencontrer des auteurs. Afin d'augmenter au maximum l'implication des adolescents, ce projet sera poursuivi et un autre club verra le jour à la Bibliothèque du Centre.

#### ***Action. Club-Manga au Homborch***

A travers des projections ou la lecture de livres, ces rencontres permettent de découvrir l'univers du manga.

***Action. Organisation d'un atelier d'initiation au manga (Centre et Phare).***

Cet atelier propose pendant 3 jours d'apprendre les techniques du dessin du manga.

***Action. Atelier d'écriture ado (12-15 ans - Phare)***

Cela consiste en un atelier d'écriture pour les adolescents afin de développer les techniques d'écriture.

***Action. Poursuivre l'accueil des classes en bibliothèque***

Au cours de ces accueils de classe, une aide personnalisée est offerte à chaque écolier dans le choix des livres.

***Action. Formation à la recherche documentaire en bibliothèque***

Au cours d'une séance, les classes, sur rendez-vous, apprennent à rechercher et identifier un document au sein de la bibliothèque, participant activement à la politique de développement de l'autonomie des usager.ère.s.

## **Priorité 2. Des bibliothèques inclusives**

L'inclusion au sein des bibliothèques publiques est un vaste domaine. En effet, en tant qu'institution publique, la bibliothèque se veut en théorie ouverte à tous, quels que soient ses origines, son milieu social ou encore son statut financier.

Or, le constat est simple : trop d'obstacles se dressent encore pour un accès à la culture pour nombres de personnes. La bibliothèque se doit de bâtir des ponts, de briser des obstacles.

*In fine*, le Réseau des bibliothèques francophones d'Uccle veut, par sa politique d'inclusion, permettre tant à la personne en situation de handicap qu'à celle en situation d'exclusion culturelle (voir priorité 1) «de retrouver une image d'autonomie, de leur permettre de devenir, même modestement et réalistement, sujet de leur propre existence»<sup>6</sup>.

### **OBJECTIF GÉNÉRAL 1. VAINCRE LA PEUR DE LA DIFFÉRENCE ; CHANGER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES**

« Nos représentations sont sociales en ce qu'elles définissent un groupe dans la spécificité et la cohérence de son fonctionnement. Elles permettent à nos comportements d'entrer en cohérence avec ceux des autres acteurs sociaux que nous rencontrons dans nos diverses expériences quotidiennes »<sup>7</sup>. Être confronté à une personne en situation de handicap ou à une personne issue d'une autre culture, ou encore toute personne qui possède d'autres codes, pour le bibliothécaire dans un premier temps puisqu'il est la personne de contact, pour le public dans un second temps, c'est s'obliger à changer ses points de repère sur lesquels le groupe ordinaire se construit. Cette mise en commun des points de repère permet de développer un environnement au sein duquel ces personnes s'inscriront.

#### ***Action. Former les bibliothécaires à la différence***

Afin de préparer au mieux l'accueil des publics possédant des codes ou des points de repère différents, des formations à la différence seront

---

<sup>6</sup> J.-P. Pasleau & J.-L. Collignon, Handicap mental et représentations sociales, in : J. Duchêne & alii (dir.), *Éthique et handicap mental*, Namur, 1997 (Collection « Psychologie », 1), pp. 33-39, ici p. 37.

<sup>7</sup> J.-P. Pasleau & J.-L. Collignon, « Handicap mental et représentations sociales », in : J. Duchêne & alii (dir.), *Éthique et handicap mental*, Namur, 1997 (Collection « Psychologie », 1), pp. 33-39, ici p. 34.

données au sein du réseau. Le Centre Mena viendra notamment animer des conférences ; Les Doigts qui Rêvent également.

Ces ateliers permettront aux bibliothécaires de rencontrer des intervenants qui font face à une même problématique mais dans d'autres contextes professionnels<sup>8</sup>.

### **Objectif opérationnel 2.1. Faire face au handicap**

***Action. Participer aux journées consacrées aux personnes porteuses d'un handicap***

Plusieurs journées au cours de l'année ont pour thématique un handicap en particulier. Ces journées permettront de mettre en évidence les actions et les collections des bibliothèques dédiées à ces thématiques.

***Action. Adapter les animations en mode inclusif***

Dans l'ensemble du réseau, les animations devront être pensées en amont en mode inclusif. Dans ce cadre, nous avons été interpellés par le témoignage d'une personne non voyante lors des Midis du Handicap qui exprimait les difficultés rencontrées pour assister à une projection de cinéma au sein de sa commune.

***Action. Organiser des ateliers inclusifs donnés par des publics empêchés***

Travailler avec les publics empêchés permettra aux bibliothécaires de tisser des liens de confiance avec ce public. But ultime de la bibliothèque dite hors-les-murs, des rencontres ou des animations pourraient être organisées avec ce public au sein de la bibliothèque pour qu'ils puissent y raconter leur vécu ou donner une animation autour d'une thématique.

### **Objectif opérationnel 2.2. Lutter contre les stéréotypes**

***Action. Poursuivre le projet « Les bibliothèques d'Uccle sont sympas dans leur genre »***

Il s'agira d'actualiser la bibliographie d'albums et de l'élargir à la production jeunesse pour les plus grands, avec la création de fiches

---

<sup>8</sup> À titre d'exemple, signalons [:http://mesmainsenor.com/wordpress/wp-content/uploads/2019/05/compte\\_rendu\\_21.05.19-miseenpage.pdf](http://mesmainsenor.com/wordpress/wp-content/uploads/2019/05/compte_rendu_21.05.19-miseenpage.pdf)

pédagogiques autour des albums sélectionnés. Un logo avait été créé en 2013, il sera soit gardé soit repensé.



***Action. Création de valises de livres issus d'une sélection proposée aux puériculteur.rice.s, enseignant.e.s, animateur.rice.s***

Afin de soutenir les puériculteur.rice.s et les enseignant.e.s, les bibliothécaires pourront, sur base de leur connaissance, sélectionner les livres les plus adéquats qui ne véhiculent pas des stéréotypes.

***Action. Heures du conte incluant des lectures d'albums non-stéréotypés***

Cette action rejoint les activités récurrentes développées précédemment. Au cours de ces dernières, une attention particulière sera portée aux choix des albums présentés.

***Action. Porter une attention toute particulière aux supports ludiques véhiculant un aspect égalitaire aussi bien sur la forme que sur le fonds***

Le choix des jeux et jouets qui seront proposés à la ludothèque seront non-genrés. La médiathèque présentera également, en partenariat avec médianimation, pourra donner des conférences et des formations.

### **OBJECTIF GÉNÉRAL 3. OFFRIR DES OUTILS CULTURELS SUR CES THÉMATIQUES**

***Action. Développer les collections adaptées au niveau de la bibliothèque, de la médiathèque et de la ludothèque***

Dans un premier temps, nous mettrons en évidence les exemplaires déjà présents au sein de nos collections : livres en grands caractères, livres-audios, films audiodécrits, sous-titres adaptés (bibliothèque + médiathèque...).

En parallèle, le réseau des bibliothèques commence à développer un fonds de livre tactiles.

Par la suite, sur base de l'impact de ces changements, nous augmenterons les collections adaptées et diversifierons notre offre afin de renforcer notre politique d'inclusion.

Cela passera également par la création à la bibliothèque du Centre de la création d'une section « Facile à lire » : audiolivres au format DAISY,... Afin de bénéficier des expériences d'autres bibliothèques, des contacts seront pris avec "Livres et lecture en Bretagne" qui a créé un kit "Facile à lire" qui offre des conseils pour la sélection des livres et l'aménagement d'espace. Nous programmerons une visite en Bretagne et / ou rencontrerons à Bruxelles des collègues qui ont déjà développé une réflexion sur le sujet. Les documents mis à disposition par l'*International Federation of Library Association* (IFLA) seront également analysés avant d'adapter un espace à cet effet au sein de la bibliothèque du Centre.

***Action. Développer une programmation culturelle adaptée***

Comme nous bénéficions d'une médiathèque, il sera nécessaire de programmer des films en audiodescription avec le matériel adéquat, d'aménager des heures du conte bilingues français - langue des signes de Belgique francophone (LSFB), ...

***Action. Mettre à disposition les outils adéquats***

Ecran pour faciliter la lecture, lecteur DAISY..., nous orienterons notre politique d'achat afin de tendre le plus vers un mobilier inclusif.

***Action. Introduire une clause sociale et durable dans les marchés publics***

Afin de favoriser l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap, les bibliothèques introduiront dans leurs futurs marchés publics une clause ou des critères qui, s'ils ne sont pas obligatoires, constitueront un atout dans la décision finale quant à l'attribution du marché. A l'instar de ce qui se fait dans le Plan Marshall, cette action permettra aux bibliothèques de développer une démarche inclusive dans l'ensemble de leurs politiques. Elles suivent les recommandations de l'article 4 §4 de l'ordonnance du 8 décembre 2016 du *Guide des bonnes pratiques dans les marchés publics* édité par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale qui "impose au pouvoir adjudicateur, dans l'ensemble

des compétences exercées par la Région, de veiller au handi-streaming dans le cadre des procédures de passation des marchés publics. Le pouvoir adjudicateur veille dès lors à mener une politique proactive et des actions transversales en vue d'assurer la concrétisation du principe d'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des domaines couverts par le marché public. Dans ce cadre, le handi-streaming consiste, notamment:

- A veiller à l'inclusion des personnes en situation de handicap au niveau de la définition de l'objet des travaux, des services ou des fournitures à commander ou, le cas échéant, aux aménagements à opérer par l'adjudicataire du marché dans l'exécution des travaux, services ou produits visés par le marché pour y favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- A recourir - lorsque c'est possible et dans le respect des seuils fixés par la réglementation respectivement pour les marchés de travaux, de fournitures ou de services - aux marchés réservés confiés aux ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées ou défavorisées et ce, à la condition qu'au moins trente pour cent du personnel de ces ateliers, opérateurs économiques ou programmes soient des travailleurs handicapés ou défavorisés ;
- A prévoir des clauses sociales permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans, par exemple, la formation ou la mise à l'emploi du groupe cible (personnes en situation de handicap)".

La circulaire du 16 mai 2014 sur l' "intégration du développement durable, en ce compris les clauses sociales et les mesures favorisant les petites et moyennes entreprises, dans le cadre de marchés publics passés par les autorités adjudicatrices fédérales" inclut également une notion de développement durable dans l'attribution des marchés publics.

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL 4. REPENSER L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX SELON LES CRITÈRES INCLUSIFS**

##### ***Action. Redéfinir les accès extérieurs des bibliothèques***

Afin de tendre vers l'autonomie des usager.ère.s, il est indispensable que ces derniers puissent naviguer entre les différents rayonnages afin

d'accéder aux médias de leur choix. Suite à notre participation aux Midis du Handicap, nous avons décidé d'appliquer la méthode dite SECU-E<sup>9</sup>

**S**    stationner  
**E**    entrer  
**C**    circuler  
**U**    utiliser  
**-**  
**E**    évacuer

Il est par conséquent primordial de développer les accès aux différentes bibliothèques (ligne de bus,...), mais également avec l'aide de différents services (voiries...) pour revoir les abords des bibliothèques afin de les rendre propices à la circulation de l'ensemble des usager.ère.s des bibliothèques.

***Action. Redéfinir les accès intérieurs des bibliothèques pour une plus grande mobilité et une meilleure accessibilité***

Dans ce cadre, de manière globale, plusieurs actions seront réalisées afin de mener à bien la conversion des bibliothèques publiques vers l'autonomie des usager.ère.s, qu'ils soient porteurs d'un handicap, accompagnés d'une poussette, ou simplement afin de faciliter la circulation de tous.

En effet, "près d'une personne sur trois vivant en domicile ordinaire déclare rencontrer dans la vie de tous les jours des difficultés qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou mentales. Dès lors, les externalités positives induites touchent notamment les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants, les personnes présentant une corpulence particulière, en particulier de petite taille, grâce par exemple à des espaces accessibles, à des rayonnages bas ou à une signalétique en gros caractères. En conséquence, la réflexion sur l'accessibilité aux usager.ère.s handicapés doit être initiée par la recherche du confort pour tous, c'est-à-dire par la quête de l'accessibilité universelle, indissociable d'une architecture universelle, renonçant aux accès différenciés et privilégiant l'ouverture du bâtiment à tous les publics"<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> *Handy Events Guide. Les clés de l'accessibilité événementielle. Guide pratique pour l'organisation d'événements en plein air accessibles aux personnes à mobilité réduite.*

<sup>10</sup> Claire Bonello, *Accessibilité et handicap en bibliothèque*, 2016, p.16.

Il en va de l'aménagement de l'espace des bibliothèques, de la hauteur des rayonnages ou encore du mobilier au prêt ou dans les différents espaces /services.

Si le mobilier se doit d'être fonctionnel, il est intéressant de combiner ce point à un aspect esthétique.

La mobilité du mobilier est une donnée indispensable dans le réaménagement de la bibliothèque puisqu'il permet de créer des espaces modulables en fonction des besoins de la bibliothèque. Pour les usagers, cette mobilité permet de briser l'image de lieu de stockage, de conservation de la bibliothèque à l'ancienne pour une bibliothèque vivante et dynamique.

Du point de vue du mobilier, quelques règles simples peuvent être appliquées afin d'offrir une accessibilité à tous au sein des bibliothèques : une hauteur de bibliothèque adaptée,...

Ne fût-ce qu'en adoptant cette dernière mesure, on allège visuellement l'ensemble pour un aspect aéré, moins oppressant dans lequel il fait bon vivre.

## **Priorité 3. Les bibliothèques d'Uccle : 3e et 4e lieu de vie**

## INTRODUCTION

Le traitement de l'accessibilité constitue la première étape indispensable pour reconfigurer les bibliothèques vers un 3<sup>e</sup> lieu de vie. En effet, il nous importait – en tant que bibliothèques publiques – de mettre la priorité sur l'accès pour tous au sein de nos institutions.

Or, la recommandation de l'IFLA/UNESCO indique que « les bibliothèques publiques ont pour objet principal de fournir des ressources et des services dans tous les types de médias pour répondre aux besoins des individus et des groupes en matière d'éducation, d'information et de développement personnel, ceci incluant la détente et le loisir »

En parallèle, il est nécessaire d'initier la mutation de nos institutions vers un environnement agréable où s'arrêter, se reposer, socialiser.

*In fine*, le réseau d'Uccle a pour volonté de devenir, pour reprendre l'expression de Robert Putnam, en tant que bibliothèques publiques, le *heartbeat of the community* uccloise. Cela ne pourra se faire que grâce à nos différents partenaires tant à l'échelle communale que régionale, voire nationale et européenne.

La notion de 3<sup>e</sup> lieu de vie nous semble importante. Toutefois, elle commence à faire date, puisqu'il s'agit d'un concept né aux États-Unis en 1989<sup>11</sup>. Cette notion de 3<sup>e</sup> lieu en ce qui concerne les bibliothèques est plus tardive et due au sociologue Robert Putnam dans son livre *Better together. Restoring the American Community*<sup>12</sup>. Sur base des écrits de Ray Oldenburg, Mathilde Servet (Bibliothèque nationale de France) en a tiré les grands principes :

- le 3<sup>e</sup> lieu se démarque par un environnement neutre qui favorise les échanges, puisque la bibliothèque est, de manière générale un terrain, rien qu'à travers sa politique tarifaire, au sein duquel les inégalités sociales se gomment ;
- un lieu qui interagit comme facilitateur social ;
- un lieu où l'environnement et le bien-être qu'il induit doit être proche de celui que l'on retrouve à la maison, qui procure un ancrage physique,

---

<sup>11</sup> Ray OLDENBURG, *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day*, New York: Paragon House, 1989.

<sup>12</sup> Robert PUTNAM, Lewis FELDSTEIN & Donald COHEN, *Better together. Restoring the American Community*, New York/London/Toronto/Sydney, 2003.

développe chez l'individu un sentiment d'appartenance, retisse des liens sociaux parfois brisés, où être soi-même sans être jugé et avoir une chaleur de vie ;

- un lieu qui peut stimuler la réflexion ;
- un lieu de débat démocratique<sup>13</sup>.

En résumé, la bibliothèque en tant que 3e lieu de vie constitue un **espace de sociabilisation**.

Il nous est possible d'envisager le réseau des bibliothèques ucloises, non plus comme un troisième lieu de vie mais bien comme un quatrième lieu de vie. Aux caractéristiques du 3e lieu, s'ajoutent les notions de communautés apprenantes. Loin d'être incompatible avec les missions de la bibliothèque publique, la transcription d'un modèle à la base universitaire permet de repositionner le citoyen au centre de la vie de la bibliothèque.

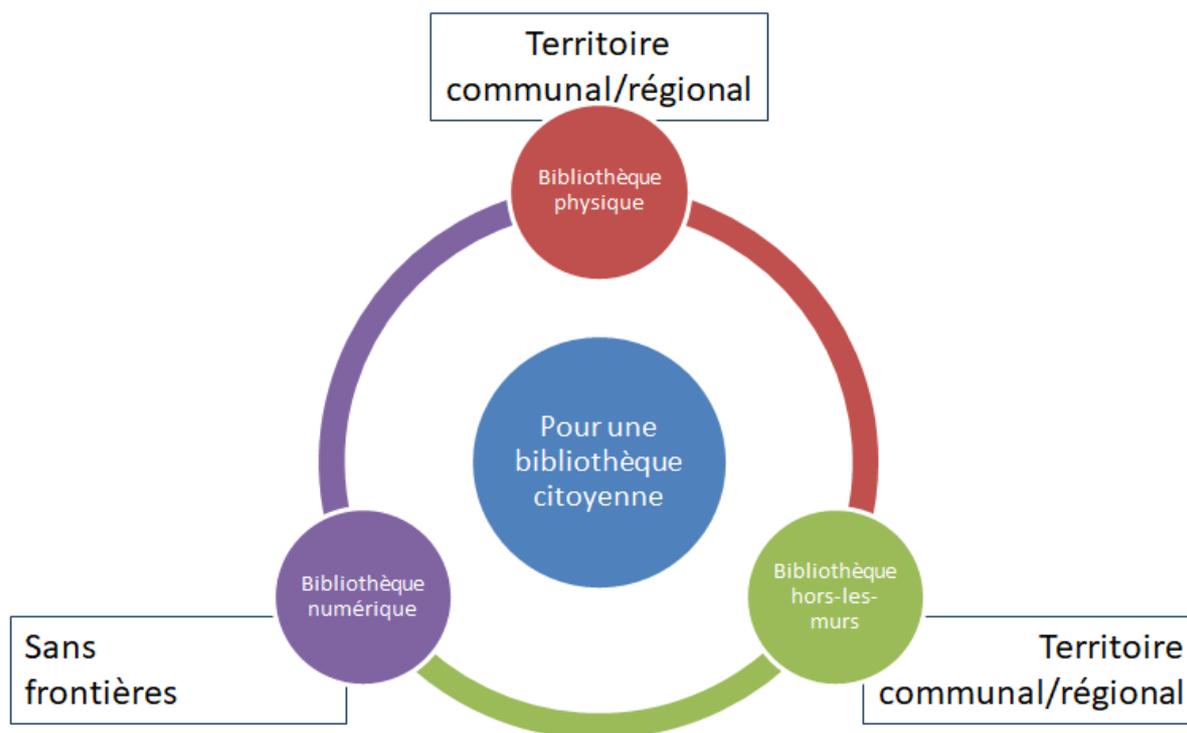
La bibliothèque comme 4e lieu de vie place le citoyen au centre de sa stratégie, en fait un acteur majeur, plus uniquement un simple usager / spectateur.

Sur base d'un 3e lieu de vie, le 4e lieu de vie s'ouvre en tant qu'espace d'apprentissage social. Il fait du citoyen un entrepreneur dans la construction de ses savoirs.

A cet égard, la bibliothèque du Centre a déjà commencé à intégrer le principe de la bibliothèque comme 4e lieu de vie, puisqu'en association avec différents partenaires, elle propose des repair's cafés axés sur les défis environnementaux, à savoir fournir un service de réparation de vélo.

---

<sup>13</sup> Mathilde Servet, Les bibliothèques troisièmes lieux, *Bulletin des Bibliothèques de France* 55 (4), 2010, pp. 57-66.



Si le livre constitue toujours à l'heure actuelle l'une des voies d'entrée principales au développement de la lecture, cette dernière a depuis plusieurs années pris d'autres chemins, s'est dématérialisée dans les limbes du numérique. Pour l'enseignement aux États-Unis, Mark Prensky était arrivé au constat que *"today's students have not just changed incrementally from those of the past, nor simply changed their slang, clothes, body adornments, or styles, as has happened between generations previously. A really big discontinuity has taken place. One might even call it a "singularity" –an event which changes things so fundamentally that there is absolutely no going back. This so-called "singularity" is the arrival and rapid dissemination of digital technology in the last decades of the 20th century"*<sup>14</sup>. Même si la question de la définition en tant que telle d'un "digital native" peut se poser, il faut souligner que le numérique a modifié de nombreux points. "Les *digital natives* sont nés, moins dans une société équipée des dernières technologies numériques, que dans une société dont les pratiques et représentations individuelles et collectives ont été transformées par l'ensemble des usages des technologies numériques. En ce sens, c'est de culture et non de technologie qu'il s'agit"<sup>15</sup>. Il est intéressant de transposer ces questions dans les bibliothèques, encore trop attachées dans le cas du réseau ucclois au concept

<sup>14</sup> Mark Prensky, Digital natives, digital immigrants, *On the Horizon* 9 (5), 2001, pp.1-6.

<sup>15</sup> Jean-François Cerisier, Quand Marc Prensky enterre trop vite les digital natives, <http://blogs.univ-poitiers.fr/jf-cerisier/2012/04/22/quand-marc-prensky-enterre-trop-vite-les-digital-natives/> consulté le 28 décembre 2019 22h20.

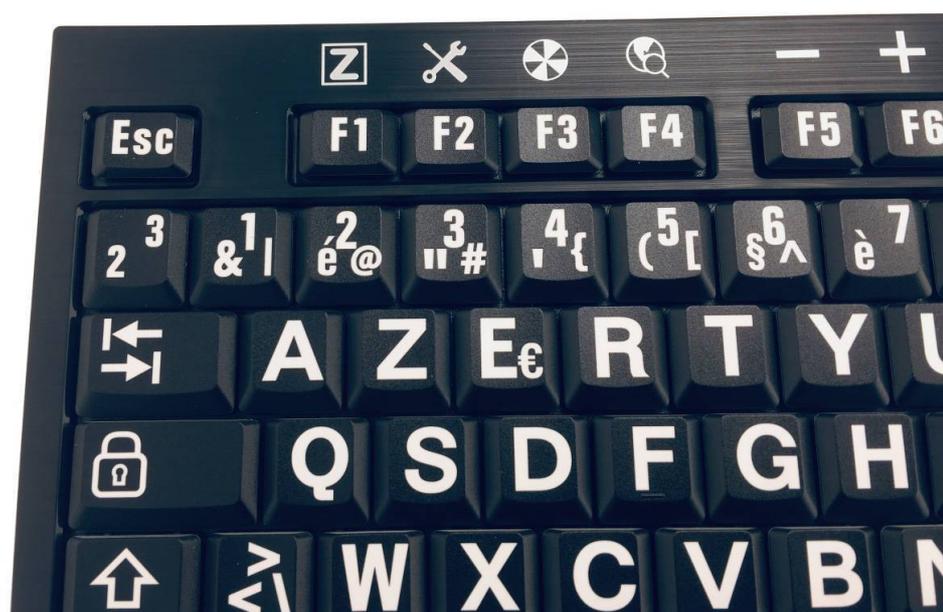
de livres physiques. Celles-ci ont-elles fait évoluer leurs codes pour pouvoir répondre aux attentes et aux demandes de certaines catégories d'usagers ? Dans le précédent plan de développement, la priorité "dépoussiérer les bibliothèques" s'était uniquement attachée à construire de nombreuses animations afin de capter un public peu enclin à entrer dans de telles institutions considérées comme vieillissantes. Or, pour les adolescents, voire les *digital natives* (généralement considérés comme étant nés entre 1985 et 1995), il est peu probable que ces animations, n'utilisant en rien les codes du numérique, ait une quelconque influence sur leur intégration au sein des bibliothèques.

## **OBJECTIF GÉNÉRAL 1. COMBATTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE**

### ***Action. Développer un réel Espace public numérique inclusif (EPN)***

Créer au sein du réseau des bibliothèques un EPN n'est pas un simple alignement d'ordinateurs mais constitue un outil accueillant, accessible et interactif. Les démarches effectuées pour créer cet EPN viseront clairement une reconnaissance et une labellisation.

Par conséquent, dès l'acquisition tant du mobilier que du matériel, l'accent sera porté sur l'inclusion telle que développée dans notre priorité n°2. A titre d'exemple, le choix des claviers se portera directement sur des claviers avec de gros caractères plutôt qu'un clavier traditionnel.



Le futur EPN du réseau sera en étroite collaboration avec celui de la commune d'Uccle qui déposera un projet pour le transformer en mode inclusif. Une mise en commun des projets, des formations et des animations entre les deux EPN permettra de renforcer leur position au sein de la commune et d'offrir une offre plus complète au public.

Sa création suivra un cahier des charges afin qu'il puisse être reconnu comme tel et bénéficier de subventions spécifiques.

***Action. Former et autonomiser les usager.ère.s au numérique***

Des formations armeront les citoyens face aux dangers que peuvent recéler l'usage de la navigation sur le web et développer leur esprit critique quant à l'utilisation des données; mais elles aideront aussi simplement l'usager.ère à créer une adresse mail<sup>16</sup>. Des formations aux logiciels libres seront également prodiguées.

D'autres langages seront investigués dans le cadre de cet EPN, notamment le langage photographique et vidéaste.

Indispensable pour les bibliothèques de catégorie 3, la production d'écrits pourra se développer également au travers du langage informatique.

Ces formations pourront être données par un bibliothécaire spécialisé dans le domaine des nouvelles technologies, ou constituer un tremplin pour une formation intergénérationnelle inversée, à savoir donner l'opportunité aux jeunes de transmettre leurs connaissances de l'outil informatique. Cette initiative permettra de créer une nouvelle dynamique qui n'est plus dans un schéma traditionnel de transmission générationnelle "parents-enfants"/ "aînés-jeunes" mais bien de positionner l'enfant - plus particulièrement l'adolescent - dans un processus d'apprentissage et de transmission de **ses savoirs**, le positionnant comme un acteur et non plus comme un spectateur.

A cet égard, des partenariats avec les voyageurs du numérique permettront de créer des ateliers intergénérationnels<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> en collaboration avec l'asbl Bibliothèques Sans Frontières.

<https://www.bibliosansfrontieres.org/2018/11/15/en-belgique-faites-de-vos-enfants-des-cyber-heros/>

<sup>17</sup> <https://voyageursdunumerique.org/>

## **OBJECTIF GÉNÉRAL 2. LE JEU AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE COMME OUTIL DE SOCIABILISATION**

Depuis le transfert de la Ludothèque Ludivine à Ixelles, la commune d'Uccle ne dispose plus d'aucune institution / association avec un pôle jeux. Or, la demande est en constante augmentation tant de la part des classes et des usager.ère.s que des différentes institutions à l'instar de la commune (ATL,...)

En témoignent les soirées jeux organisées au sein des trois bibliothèques, qui rencontrent un très grand succès auprès du public. Des demandes pour emprunter des jeux sont presque quotidiennes aux différents comptoirs de prêt.

Une ludothèque est un lieu dans lequel enfants, parents et accompagnants peuvent venir jouer et emprunter des jeux. L'espace sera animé par des ludothécaires professionnel.le.s qui accueillent, conseillent et proposent des jeux variés pour jouer sur place ou pour emprunter. C'est également un espace socio-culturel qui favorise les rencontres et les liens sociaux à partir du média qu'est le jeu. De plus, la ludothèque propose quantité de jeux permettant de développer des facultés intellectuelles (comme le développement des pratiques langagières), culturelles, sociales ou encore motrices.

### ***Action. Création d'un espace ludothèque***

La bibliothèque le Phare hébergera prochainement un espace ludothèque. Nous réunissons les éléments du cahier des charges de la COCOF afin d'obtenir la reconnaissance en tant que ludothèque et obtenir un financement de 2.600 €.

### ***Action. Organiser des soirées "Jeux de Sociétés"***

Avec l'appui de l'asbl Ludiris, qui organise le Brussels Game Festival, des soirées de jeux de sociétés au sein des trois bibliothèques sont organisées depuis 2019. Animées par des professionnels du jeu, elles connaissent un fort succès (pas moins de 70 personnes pour la première soirée) et sont constamment plébiscitées par les usager.ère.s des bibliothèques. Elles seront poursuivies au cours du prochain plan de développement. Des soirées thématiques seront également organisées. Ces animations seront également des outils indispensables pour la politique hors-les-murs du réseau des bibliothèques.

### **OBJECTIF GÉNÉRAL 3. RENFORCER LE PÔLE MÉDIATHÈQUE**

Le réseau des Bibliothèques publiques francophones d'Uccle a la chance de posséder en son sein une médiathèque avec une collection riche de 46.000 médias.

#### ***Action. Fusionner les catalogues des bibliothèques et de celui de la médiathèque***

À l'heure actuelle, les collections de la médiathèque sont regroupées dans la base de données de PointCulture et ce jusqu'à fin 2020. A terme une migration des données sur le SIGB des bibliothèques d'Uccle sera effectuée afin de regrouper l'ensemble de nos collections. Cette migration sera réalisée par la société Infor avec un coût pour la commune s'élevant à 5.400 euros. Le coût de la migration des données ne se fera qu'une seule fois. Cette solution permettra à la bibliothèque du réseau d'Uccle de rassembler l'ensemble de ses collections sur une seule plateforme et de pouvoir créer des liens, indispensables, entre les différents supports.

#### ***Action. La médiathèque comme outil pour lutter contre les stéréotypes***

A titre d'exemple, les animations et la projection de documentaires ou de films avec divers intervenants. Uniquement pour la question du genre, le test de Bechdel permet de déterminer si les personnages féminins sont sous-représentés. Lors des projections, seront privilégiés lors des projections, les films présentant un équilibre entre les personnages masculins et féminins.

#### ***Action. La médiathèque comme lieu d'éducation permanente***

Après une phase test en fin d'année 2019, des cours (Initiation à la critique de cinéma) sur le cinéma ont été donnés au sein de la bibliothèque le Phare et seront prolongés en 2020. Des cours sur les différents courants musicaux (musiques du monde,...) verront le jour.

En lien avec l'action précédente, des formations et des rencontres-débats seront programmées dans l'ensemble du réseau.

#### ***Action. Création d'un ciné-club famille et d'un ciné-club pour adultes***

La médiathèque développera un ciné-club famille et un autre destiné aux adultes.

***Action. Participation à des événements fédérateurs (Mois du doc, Le jour le plus court, A films ouverts)***

Organisation de projections autour d'une thématique avec des rencontres et des débats entre le public et différents intervenants spécialistes des thématiques sélectionnées.

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL 4. DÉVELOPPER UNE CITOYENNETÉ ACTIVE**

##### **Objectif opérationnel 4.1. Fournir des collections nécessaires à l'épanouissement des citoyen.ne.s**

Les bibliothèques constituent la première source documentaire - avec internet - permettant aux usager.ère.s de réaliser leur projet. Elles seront développées en fonction de l'évolution des différentes thématiques.

***Action. Création d'une politique d'acquisition et d'élagage concertée***

Il s'agira de mener une politique d'élagage et d'acquisition concertée entre les trois bibliothèques du réseau.

***Action. Adapter les collections à l'actualité, aux questionnements du moment et aux besoins du public***

Il sera nécessaire d'adapter les collections ou la politique d'achat en fonction de l'actualité et des différentes priorités du plan de développement.

##### **Objectif opérationnel 4.2. Rencontres et débats avec des auteur.rice.s**

***Action. Rencontres et débats avec les auteur.rice.s***

La commune d'Uccle est riche d'auteur.rice.s sur l'ensemble de son territoire. Valoriser leurs travaux et permettre au public de les rencontrer et de débattre autour des sujets de leur production sera une des missions des bibliothèques.

***Action. Mettre en évidence la production littéraire de ces auteur.trice.s***

### **Objectif opérationnel 4.3. Participation active au sein de la bibliothèque**

Au-delà de la participation citoyenne au sein du Comité de développement de la Lecture, les différentes actions menées récemment au sein du réseau des bibliothèques ont déjà largement démontré l'envie des usager.ère.s de participer à la vie de la bibliothèque. En effet, deux nouvelles initiatives récentes ont fait l'objet de très bonnes critiques de la part des usager.ère.s des bibliothèques. Force est de constater que ces deux activités intègrent les missions des bibliothèques publiques fixées par le décret puisqu'elles participent activement au développement de la lecture d'une part ; à la production d'écrits d'autre part.

#### ***Action. Les coups de cœur***

A la Bibliothèque Le Phare, il a été proposé aux lecteurs de laisser, en section jeunesse, des commentaires quant à leurs "coups de cœur". Après quelques jours d'hésitation, tant les adultes fréquentant la section que les enfants ont commencé activement à laisser leur appréciation de romans ou de livres, et ce tout en acclamant la création de ce projet. Ce projet a permis de "désacraliser" la place du bibliothécaire et de son bureau, barrière généralement peu franchissable pour le commun des personnes. A cet effet, le présentoir a été sciemment placé à côté et en retrait du bureau de prêt, obligeant les personnes à passer presque derrière le comptoir pour y déposer leurs commentaires sur un post-it laissé à leur disposition. Ce projet intégrera pleinement ce nouveau plan de développement des bibliothèques et sera adapté afin de pouvoir être institutionnalisé au sein du réseau.

#### ***Action. Création de clubs de lecture pour adultes***

Dans un souci d'éducation permanente, la bibliothèque du Centre va créer en 2020 un club de lecture pour adultes. Intitulé "Livre à vous", il permet de venir discuter autour des nouveautés et de rédiger des commentaires par les usager.ère.s soit via la page Facebook des bibliothèques, soit sur place. Afin de préparer ce club de lecture, une réunion préparatoire a été organisée en décembre et une charte rédigée et soumise au service juridique de la commune.

#### ***Action. Création d'ateliers tricot***

Ces ateliers permettent de mettre en évidence un savoir faire tout en discutant de littérature au sein des bibliothèques.

#### **Objectif opérationnel 4.4. Œuvrer pour le développement durable**

Le souci en ce qui concerne le développement durable et les questions d'ordre écologique sont un réel questionnement au sein de nos sociétés qui se traduit au niveau des bibliothèques. En effet, la littérature qui traite de ces questions est fortement demandée, raison pour laquelle un large fonds documentaire existe au sein du réseau. De plus les animations qui abordent ces thématiques sont fortement prisées et plébiscitées par les usagers. En conséquence, ces derniers sont conscientisés à différentes démarches en faveur de l'environnement durable.

De plus, les bibliothèques sont, en tant qu'institution, des organismes polluant du secteur tertiaire puisqu'elles occupent des bâtiments, consomment de l'énergie,...<sup>18</sup>. Si les bâtiments ne permettent pas toujours de réelles avancées en matière d'écologie, les bibliothèques peuvent intégrer des petits gestes du quotidien en faveur de ces démarches écologiques.

##### ***Action. Participer à des évènements autour de cette thématique***

Les bibliothèques suivront l'actualité afin de proposer au public des animations en relation avec celle-ci ainsi qu'une sélection de livres en adéquation avec les différentes thématiques. A titre d'exemple, en partenariat avec Natagora, la Semaine sans pesticide au mois de mars permet à tout un chacun d'organiser des activités de sensibilisation et d'information pour démontrer que des modes de gestion écologiques et respectueux de la nature et de la santé sont possibles.

Il sera nécessaire de mettre en évidence les collections des bibliothèques relatives à aux questions de développement durable.

##### ***Action. Valoriser les espaces dans et autour des bibliothèques***

Les trois bibliothèques possèdent des espaces verts qui peuvent être utilisés dans le cadre de cet objectif. La bibliothèque du Homborch possède un toit végétal qui pourrait faire l'objet d'une meilleure exploitation. Actuellement recouvert de mousse, il pourrait être remis à l'honneur grâce au semis de fleurs favorisant la faune (insectes,...). La

---

<sup>18</sup> Alain Caraco, Les bibliothèques à l'heure du développement durable, *Bulletin des Bibliothèques de France* 53 (3), 2018, pp. 75-82.

bibliothèque du Centre possède un jardin qui, quand le climat le permet, peut être utilisé afin de réaliser des animations et utiliser ce dernier comme porte d'entrée pour la bibliothèque. Par exemple, cet été y furent organisés des cours de Tai Chi : le succès fut au rendez-vous. Le public a pu par la même occasion découvrir une littérature sur le bien-être, la méditation, la philosophie en complément du cours.

Enfin, la bibliothèque du Phare est située à côté du "Jardin des deux Cerisiers", projet collectif géré par les citoyens du quartier.

### ***Action. Participer à la Fête des possibles***

La Fête des Possibles a pour objectif de rendre visible toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus juste, plus écologique et plus humaine, et d'inviter les citoyen.ne.s à découvrir et agir. Lors de celle-ci y est organisée une gratiféria, un système de dons d'objets utiles dont on n'a plus l'usage pour en faire profiter quelqu'un d'autre. Pour faire simple, c'est une brocante où tout est gratuit.

### ***Action. Modifier le règlement afin que la bibliothèque puisse se rapprocher au maximum d'un lieu de bien-être, d'un lieu de vie pour les usager.ère.s***

Autoriser l'entrée au sein des bibliothèques des usager.ère.s avec leurs boissons ; ou des éléments familiers tels des skateboards, des smartphones et pour ce dernier, en permettre l'utilisation au sein de la bibliothèque dans la limite du respect des autres personnes présentes. Si cette initiative crée un environnement agréable à la lecture, elle permet essentiellement de désacraliser la bibliothèque aux yeux de certaines personnes. Il a été démontré que l'introduction de boissons (café, ...) n'entraîne pas une augmentation exponentielle des accidents et des pertes de livres<sup>19</sup>. Par conséquent, des salons de lectures, des machines à cafés/thé seront installés au sein des bibliothèques.

Nous enlèverons du règlement la notion de domicile : juste une adresse postale sera nécessaire pour s'inscrire. Une personne sans domicile pourra par conséquent bénéficier des droits de base à l'accès à la culture et la lecture, exclusion impensable pour une bibliothèque publique.

---

<sup>19</sup> E. Dauphin, La bibliothèque comme lieu de vie et non d'interdits. Exemple de la médiathèque centre social Yves Coppens de Signy-L'Abbaye, *Bulletin des Bibliothèques de France* 58 (4), 2013, pp.40-42.

### ***Action. Utilisation plus consciente des ressources***

Utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement, coupures des chauffages, extinction des ordinateurs, des écrans, poubelles de tri... un ensemble de petits gestes du quotidien qui intègrent une démarche écologique. L'installation d'abris à vélo permettra également de valoriser des modes de déplacement écologiques.

## **Objectif opérationnel 4.5. La bibliothèque comme lieu de formation et d'apprentissage**

### ***Action. La réflexion en bibliothèque***

Les bibliothèques sont des lieux où les étudiants peuvent se poser et bénéficier d'un endroit d'études mais également de réflexion ou encore de discussion. Ils bénéficieront également des outils fournis par la bibliothèque pour développer au mieux leurs projets.

### ***Action. Encourager la création artistique***

Le réseau des bibliothèques d'Uccle a la chance de posséder trois bibliothèques, chacune possédant des infrastructures et un environnement différents. Loin d'être une faiblesse, le réseau peut en tirer sa force, puisqu'elle lui permet d'offrir un **éventail des possibles aux usager.ère.s.**

Lieu baigné par le livre avec une ouverture sur un jardin, la bibliothèque du Centre pourrait être un lieu d'épanouissement artistique. La bibliothèque doit tendre "à assurer l'accès aux différentes formes d'expressions culturelles des arts et du spectacle"<sup>20</sup>. A titre d'exemple, l'Association des bibliothèques publiques de Laval, Laurentides et Lanaudière a mis en place pour l'été un Club des Aventuriers du livre qui développe une pièce de théâtre en lien avec le fil conducteur de l'année.

### ***Action. Aménager un espace d'innovation, de réflexion et développer une communauté apprenante***

Une autre option sera, à la bibliothèque le Phare (où l'espace le permet), la création d'un Fab Lab. Ce chantier sera porté en 3e et 4e année du plan de développement après la mise en place de l'EPN. Le Fab Lab se

---

<sup>20</sup> [La bibliothèque publique du XXIe siècle](#) consulté le 29 décembre 2019 à 20h27.

définit avant toute chose comme "un lieu de d'expérimentation ouvert à tout individu, qu'il soit artiste, entrepreneur, retraité ou simple curieux. Conçu pour favoriser l'innovation, le Fab Lab n'est pas contraint par un cadre fixe, ce sont ses usager.ère.s qui le construisent au quotidien et le font évoluer"<sup>21</sup>. C'est un lieu de rencontre et de partage des connaissances au niveau local mais sans aucune frontière puisqu'il peut se dématérialiser et dialoguer avec d'autres usager.ère.s à travers la sphère internet. Le Fab Lab sera une prolongation des missions de l'EPN. La présence d'un Fab Lab est-elle incompatible avec les missions d'une bibliothèque ? Il est évident que non. La bibliothèque constitue un pôle documentaire avec des professionnels de la recherche documentaire, ce qui constitue un appui non négligeable à la construction de projet du Fab Lab.

Si nous orientons le Fab Lab vers une dimension pédagogique, ce dernier ne nécessite que l'achat de petit matériel peu bruyant à l'instar d'une imprimante 3D (+ ou - 4000 euros), un cutter vinyl (400 euros), une petite fraiseuse numérique (400 euros), électronique et quelques outils de base avec du matériel informatique traditionnel en plus de l'EPN.

A l'instar de l'EPN, il sera constitué afin de respecter la charte de reconnaissance des Fab Lab.

---

<sup>21</sup> Marjolaine Simon (en collaboration avec Marc Maisonneuve), Fab Lab en bibliothèque. Un nouveau pas vers la refondation du rapport à l'usager, *Bulletin des Bibliothèques de France*. Matières à penser, 2015, pp.138-151.



Figure 1. Un exemple de Fab Lab.

**Action. Donner accès à des bases de données (Gopress, Cairn, Périodic)**

Un accès aux grandes bases de données sera offert aux usagers, quitte à réduire certains achats de périodiques.

## **EN CONCLUSION.**

Les trois priorités, avec leurs différents objectifs et actions, marquent la volonté du réseau des bibliothèques de participer, sur base l'expertise de celle-ci, au maillage culturel de la commune d'Uccle. Avec pas moins de 300.000 prêts par an, chiffre en constante augmentation, le réseau a décidé de diversifier son offre au public de la commune.

Riche d'une médiathèque, les bibliothèques ont la volonté d'étoffer leur offre à travers la création d'un EPN, d'une ludothèque, d'un espace "lire autrement".

En parallèle, le réseau aura pour mot d'ordre la transversalité :

- au niveau des priorités. Ces dernières sont, malgré leur division, intimement liées, en perpétuelle connexion, et interagissent continuellement entre elles ;

- au niveau des pouvoirs communaux et des différents services. Le réseau fait partie de la vie communale et pour ce faire, se doit de renforcer les liens avec les autres services, à l'instar de l'enseignement, l'égalité des chances, l'extrascolaire, la petite enfance,...
- au niveau du tissu associatif dont la collaboration permettra aux bibliothèques de bénéficier de leur expérience de terrain ;
- au niveau du public.

Ce dernier ne devient plus un simple usager des bibliothèques mais un acteur de celles-ci ; surtout les bibliothèques offrent les outils à son épanouissement et sa volonté de développement personnel.

Enfin, la volonté de ce plan de développement est paradoxalement de rendre les bibliothèques publiques ! En développant un principe d'inclusion, le réseau des bibliothèques veut absolument que toutes les personnes puissent avoir accès à la lecture mais surtout à l'ensemble des activités et des services que proposent les bibliothèques.

Des bibliothèques où chacun pourra se sentir bien tout en pouvant penser et réaliser ses rêves !